

Communication

Case postale, CH-8022 Zurich
Téléphone +41 44 631 31 11
Fax +41 44 631 39 10

Zurich, le 12 novembre 2010

Rapport intermédiaire de la Banque nationale suisse au 30 septembre 2010

La Banque nationale suisse a enregistré une perte de 8,5 milliards de francs au cours des trois premiers trimestres 2010. Ce résultat s'explique principalement par des pertes de change sur les positions en monnaies étrangères. En revanche, les revenus tirés des placements de devises, les plus-values sur l'or et le fonds de stabilisation ont influé positivement sur le résultat.

Les principales monnaies dans lesquelles sont effectués les placements ont perdu beaucoup de terrain vis-à-vis du franc. Ainsi, l'euro s'inscrivait, le 30 septembre, 10,3% au-dessous de son niveau de fin 2009, et le dollar des Etats-Unis, 5,4%. La revalorisation du franc a entraîné des pertes de change s'élevant à 21,2 milliards de francs, au total. En revanche, des effets positifs sur le résultat ont découlé notamment de la plus-value de 4,6 milliards de francs sur le stock d'or, des revenus de 6,6 milliards tirés des placements de devises et du fonds de stabilisation, à hauteur de 1,2 milliard de francs.

Le résultat de la Banque nationale dépend essentiellement de l'évolution sur les marchés de l'or, des changes et des capitaux. C'est pourquoi de fortes fluctuations sont la règle, et il n'est que difficilement possible de tirer des déductions pour le résultat annuel de 2010.

Moins-values sur les positions en monnaies étrangères

Les positions en monnaies étrangères ont dégagé une perte de 14,7 milliards de francs, au total (période correspondante de 2009: gain de 3,1 milliards). Les pertes de change à hauteur de 21,2 milliards de francs ont été compensées en partie par le produit des intérêts et des dividendes ainsi que par des gains de cours, soit au total un montant de 6,6 milliards.

Plus-value sur le stock d'or

La Banque nationale détient toujours 1 040 tonnes d'or dans ses réserves monétaires. Le prix du kilogramme d'or atteignait 41 071 francs fin septembre, d'où une plus-value de 4,6 milliards de francs sur le stock d'or.

Zurich, le 12 novembre 2010

2

Contribution positive des positions en francs

Les placements et les engagements en francs ont contribué à hauteur de 201 millions de francs au résultat.

Le produit de 288 millions de francs issu des intérêts et des gains de cours sur les placements en francs a été réduit par des charges d'un montant de 87 millions, liées avant tout aux titres de créance émis en francs (état fin septembre: 101,8 milliards) et aux pensions de titres.

Fonds de stabilisation: évolution toujours positive

Les trois premiers trimestres 2010 ont influé positivement sur le fonds de stabilisation. Le risque global de la BNS a diminué pour s'établir à 17,5 milliards de francs (17,9 milliards de dollars des Etats-Unis) le 30 septembre 2010. A la même date, le prêt accordé par la Banque nationale au fonds de stabilisation s'établissait à 14,3 milliards de francs (14,7 milliards de dollars). Les fonds propres du fonds de stabilisation s'inscrivaient à 1 309 millions de francs (1 340 millions de dollars). Ils servent de garantie primaire contre d'éventuelles futures pertes.

Conformément aux dispositions contractuelles, UBS peut racheter le fonds de stabilisation après le remboursement intégral du prêt de la BNS. Le cas échéant, elle devrait verser à la Banque nationale un milliard de dollars plus la moitié de la valeur de la fortune nette du fonds excédant ce milliard. L'autre moitié lui reviendrait, d'où la constitution par la BNS, au 30 septembre 2010, d'une provision de 166 millions de francs (170 millions de dollars) dans ses comptes consolidés.

Résultat intermédiaire et constitution de provisions

Fin septembre 2010, avant l'attribution à la provision pour réserves monétaires, une perte de 8 461 millions de francs était enregistrée, contre un bénéfice de 6 891 millions de francs un an auparavant.

En vertu de l'art. 30, al. 1, LBN, la Banque nationale est tenue de constituer des provisions suffisantes pour maintenir les réserves monétaires au niveau requis par la politique monétaire. Il est prévu de leur attribuer un montant de 3 902 millions de francs en 2010, soit une part de 2 926 millions pour les trois premiers trimestres.

Zurich, le 12 novembre 2010

3

Compte de résultat consolidé pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 septembre 2010¹

En millions de francs	Voir chiffre	Du 1.01.2010 au 30.09.2010	Du 1.01.2009 au 30.09.2009	Variation
Résultat de l'or	1	4 569,5	3 817,9	+ 751,6
Résultat des positions en monnaies étrangères	2	-14 680,0	3 065,3	-17 745,3
Résultat des positions en francs	3	200,9	238,3	- 37,4
Résultat des placements du fonds de stabilisation		2 293,9	-2 663,5	+4 957,4
Résultat des garanties contre les pertes	4	- 482,3	2 663,5	-3 145,8
Provision pour le fonds de stabilisation	5	- 165,9	-	- 165,9
Produit des participations		20,4	13,0	+ 7,4
Autres résultats		4,3	4,3	+ 0,0
Résultat brut		-8 239,2	7 138,8	-15 378,0
Charges afférentes aux billets de banque		- 16,6	- 32,6	+ 16,0
Charges de personnel		- 86,7	- 85,4	- 1,3
Autres charges d'exploitation		- 90,3	- 102,7	+ 12,4
Amortissements sur les immobilisations corporelles		- 28,2	- 26,7	- 1,5
Résultat intermédiaire		-8 461,0	6 891,4	-15 352,4
Contribution à l'attribution prévue à la provision pour réserves monétaires ²		-2 926,3	-2 291,2	- 635,1

¹ Non audité. L'organe de révision externe vérifie uniquement les comptes annuels.

² Les trois quarts du montant fixé pour l'ensemble de l'année, soit de 3 901,7 millions de francs pour 2010 (voir 102^e rapport de gestion 2009, page 119).

Zurich, le 12 novembre 2010

4

Compte de résultat consolidé pour le troisième trimestre 2010¹

	Du 1.07.2010 au 30.09.2010	Du 1.07.2009 au 30.09.2009	Variation
En millions de francs			
Résultat de l'or	-2 281,1	791,2	-3 072,3
Résultat des positions en monnaies étrangères	-3 388,0	708,8	-4 096,8
Résultat des positions en francs	- 17,8	190,9	- 208,7
Résultat des placements du fonds de stabilisation	- 18,0	134,6	- 152,6
Résultat des garanties contre les pertes	0,0	- 134,6	+ 134,6
Provision pour le fonds de stabilisation	73,8	-	+ 73,8
Produit des participations	18,8	7,7	+ 11,1
Autres résultats	0,7	12,6	- 11,9
Résultat brut	-5 611,5	1 711,2	-7 322,8
Charges afférentes aux billets de banque	- 4,9	- 10,0	+ 5,1
Charges de personnel	- 27,9	- 28,4	+ 0,5
Autres charges d'exploitation	- 30,0	- 21,6	- 8,4
Amortissements sur les immobilisations corporelles	- 9,8	- 8,9	- 0,9
Résultat intermédiaire	-5 684,2	1 642,4	-7 326,6
Contribution à l'attribution prévue à la provision pour réserves monétaires ²	- 975,4	- 763,7	- 211,7

¹ Non audité. L'organe de révision externe vérifie uniquement les comptes annuels.

² Un quart du montant fixé pour l'ensemble de l'année, soit de 3 901,7 millions de francs pour 2010 (voir 102^e rapport de gestion 2009, page 119).

Zurich, le 12 novembre 2010

5

Bilan consolidé au 30 septembre 2010¹

Actif	Voir chiffre	30.09.2010	31.12.2009	Variation
En millions de francs				
Or		4 189,3	34 757,9	+7 138,4
Créances résultant d'opérations sur or		827,4	3 427,7	-2 600,3
Placements de devises		216 822,5	94 680,2	+122 142,3
Position de réserve au FMI		1 121,9	1 230,8	- 108,9
Moyens de paiement internationaux		5 114,2	5 555,9	- 441,7
Crédits d'aide monétaire		335,4	348,9	- 13,5
Avoirs résultant de swaps devises contre francs		-	2 671,6	-2 671,6
Créances en francs				
résultant de pensions de titres		-	36 207,9	-36 207,9
Créances sur les correspondants en Suisse		-	9,8	- 9,8
Titres en francs		3 523,8	6 542,7	-3 018,9
Placements du fonds de stabilisation		15 989,9	20 652,0	-4 662,1
Billets de banque en stock		108,8	107,2	+ 1,6
Immobilisations corporelles		354,8	365,2	- 10,4
Participations		147,6	147,6	-
Autres actifs		1 824,6	1 432,6	+ 392,0
Total		288 067,1	208 138,1	+79 929,0

¹ Non audité. L'organe de révision externe vérifie uniquement les comptes annuels.

Zurich, le 12 novembre 2010

6

Passif		30.09.2010	31.12.2009	Variation
En millions de francs	Voir chiffre			
Billets de banque en circulation		47 118,1	49 966,2	-2 848,1
Comptes de virement des banques en Suisse		35 277,2	44 992,9	-9 715,7
Engagements envers la Confédération		7 215,4	6 182,7	+1 032,7
Comptes de virement de banques et d'institutions étrangères		5 131,0	2 640,6	+2 490,4
Autres engagements à vue		6 168,8	3 285,6	+2 883,2
Engagements en francs résultant de pensions de titres		18 635,2	-	+18 635,2
Propres titres de créance		105 024,7 ²	27 473,1	+77 551,6
Engagements en monnaies étrangères		1 423,0	1 450,1	- 27,1
Contrepartie des DTS alloués par le FMI		4 978,6	5 311,8	- 333,2
Autres passifs		2 072,5	882,9	+1 189,6
Provision pour exploitation et autres provisions	5	169,5	5,5	+ 164,0
Provision pour réserves monétaires		44 337,1	41 282,2	+3 054,9
Capital social		25,0	25,0	-
Réserve pour distributions futures ¹		19 032,8	14 634,2	+4 398,6
Résultat consolidé 2009		-	9 955,0	-9 955,0
Ecart de conversion		- 80,9	50,3	- 131,2
Résultat intermédiaire		-8 461,0		-8 461,0
Total		288 067,1	208 138,1	+79 929,0

¹ Le montant de la réserve pour distributions futures ne varie qu'une fois par année dans le cadre de l'affectation du bénéfice. La réserve pour distributions futures est alimentée par le résultat annuel de la Banque nationale suisse (bouclage individuel), après déduction du montant attribué, conformément à la loi, à la provision pour réserves monétaires. Etant donné que le résultat de la Banque nationale dépend fortement de l'évolution du prix de l'or, des cours de change et des taux d'intérêt, il n'est que difficilement possible de tirer des déductions au sujet du montant de la réserve pour distributions futures en fin d'année.

² Dont des titres de créance émis en francs à hauteur de 101 766,9 millions.

Cours de conversion

	2010			2009		
	30.09.2010	31.12.2009	Variation	30.09.2009	31.12.2008	Variation
	En francs	En francs	En %	En francs	En francs	En %
1 dollar des Etats-Unis	0,9774	1,0336	- 5,4	1,0403	1,0658	- 2,4
1 euro	1,3326	1,4853	- 10,3	1,5188	1,4895	+ 2,0
100 yens	1,1696	1,1142	+ 5,0	1,1603	1,1734	- 1,1
1 livre sterling	1,5408	1,6723	- 7,9	1,6616	1,5595	+ 6,5
1 kg d'or	4 1071,35	36 687,03	+ 12,0	33 304,27	29 640,32	+ 12,4

Zurich, le 12 novembre 2010

7

Rapport intermédiaire – Commentaire

Chiffre 1: Résultat de l'or

Ventilation selon le genre	Du 1.01.2010 au 30.09.2010	Du 1.01.2009 au 30.09.2009	Variation
En millions de francs			
Gain/perte résultant de l'évaluation au prix du marché	4 560,1	3 810,9	+ 749,2
Produit des intérêts sur prêts d'or	9,4	7,0	+ 2,4
Total	4 569,5	3 817,9	+ 751,6

Chiffre 2: Résultat des positions en monnaies étrangères

Ventilation selon la provenance	Du 1.01.2010 au 30.09.2010	Du 1.01.2009 au 30.09.2009	Variation
En millions de francs			
Placements de devises	-13 209,2	3 377,7	-16 586,9
Position de réserve au FMI	- 72,8	- 18,4	- 54,4
Moyens de paiement internationaux	- 7,8	1,6	- 9,4
Crédits d'aide monétaire	- 21,2	2,0	- 23,2
Propres titres de créance	- 530,8	1 864,2	-2 395,0
Engagements en monnaies étrangères	- 49,6	85,7	- 135,3
Autres placements en monnaies étrangères	- 788,4	-2 247,5	+1 459,1
Total	-14 680,0	3 065,3	-17 745,3

Ventilation selon le genre	Du 1.01.2010 au 30.09.2010	Du 1.01.2009 au 30.09.2009	Variation
En millions de francs			
Produit des intérêts	3 365,6	1 939,3	+1 426,3
Gains/pertes de cours sur les titres porteurs d'intérêts et les instruments sur taux d'intérêt	3 004,1	427,7	+2 576,4
Charges d'intérêts	- 53,5	- 94,7	+ 41,2
Produit des dividendes	197,1	156,6	+ 40,5
Gains/pertes de cours sur les titres de participation et les instruments de participation	11,7	966,6	- 954,9
Gains/pertes de change	-21 196,1	- 317,8	-20 878,3
Frais de gestion, droits de garde et autres frais	- 8,9	- 12,3	+ 3,4
Total	-14 680,0	3 065,3	-17 745,3

Zurich, le 12 novembre 2010

8

Chiffre 3: Résultat des positions en francs

Ventilation selon la provenance	Du 1.01.2010 au 30.09.2010	Du 1.01.2009 au 30.09.2009	Variation
En millions de francs			
Titres en francs	280,6	228,9	+ 51,7
Pensions de titres contre francs	- 2,7	30,6	- 33,3
Autres avoirs	0,0	0,3	- 0,3
Engagements envers la Confédération	- 3,8	- 6,4	+ 2,6
Propres titres de créance	- 68,2	- 9,5	- 58,7
Autres engagements à vue	- 4,9	- 5,7	+ 0,8
Total	200,9	238,3	- 37,4

Ventilation selon le genre	Du 1.01.2010 au 30.09.2010	Du 1.01.2009 au 30.09.2009	Variation
En millions de francs			
Produit des intérêts	117,2	144,1	- 26,9
Gains/pertes de cours sur les titres porteurs d'intérêts et les instruments sur taux d'intérêt	171,1	120,5	+ 50,6
Charges d'intérêts	- 53,5	- 14,2	- 39,3
Frais de négoce, droits de garde et autres frais	- 33,9	- 12,1	- 21,8
Total	200,9	238,3	- 37,4

Chiffre 4: Résultat des garanties contre les pertes

Les garanties contre les pertes comprennent l'apport d'UBS sous forme de fonds propres (garantie primaire s'élevant à 4 320 millions de francs fin 2009) et le warrant pour les pertes restantes (garantie secondaire utilisée fin 2009 à hauteur de 482 millions de francs).

Le warrant – option d'achat conditionnelle sur 100 millions d'actions UBS à la valeur nominale de 0,10 franc chacune – peut être exercé si le prêt de la BNS au fonds de stabilisation n'est pas remboursé intégralement. La garantie primaire couvrant de nouveau entièrement la perte cumulée du fonds de stabilisation, la part du warrant à laquelle on a recouru pour couvrir les pertes jusqu'à fin 2009, soit 482 millions de francs, a été amortie par le compte de résultat.

Ainsi, le warrant est de nouveau intégralement à disposition en tant que garantie secondaire contre les pertes futures non couvertes par les fonds propres du fonds de stabilisation.

Zurich, le 12 novembre 2010

9

Chiffre 5: Provision pour le fonds de stabilisation

Les dispositions contractuelles prévoient la possibilité, pour UBS, de racheter le fonds de stabilisation après le remboursement intégral du prêt de la BNS. Le cas échéant, UBS devrait verser à la Banque nationale un milliard de dollars plus la moitié de la valeur de la fortune nette du fonds excédant ce milliard. L'autre moitié lui reviendrait, d'où la constitution, par la BNS, d'une provision correspondante. Si la fortune nette du fonds de stabilisation venait de nouveau à diminuer, cette provision serait réduite ou dissoute en conséquence. Si elle continuait d'augmenter, la provision serait alors relevée.